

RCS : TARBES
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00018
Numéro SIREN : 328 768 544
Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATION D INVESTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2020 sous le numéro de dépôt 2003

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
Tél 05.62.51.77.77-Fax 05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SOPIC - Service Juridique

5 cours Gambetta
65000 TARBES

V/REF :

N/REF : 84 B 18 / 2020-B-2003

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 10/08/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Concernant la société

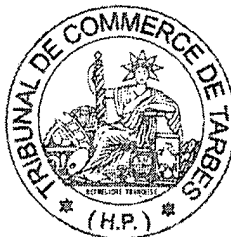
SOCIETE DE PARTICIPATION D'INVESTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
5 Cours Gambetta
65000 Tarbes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-2003 le 13/08/2020

R.C.S. TARBES 328 768 544 (84 B 18)

Fait à TARBES le 13/08/2020,

LE GREFFIER



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the name of the greffier.

2020/B/2003

10 AOUT 2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SOPIC 5 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES FRANCE		5 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES	
SIRET 32876854400020		Copie certifiée conforme à l'original	
Adresse du principal établissement :			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées PROMOTION IMMOBILIERE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	1 780 452
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	9 564 857		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère; ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé NUCLEO

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Société à responsabilité limitée FID-EXPERT
5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES
Tél : _____

Nom et adresse du conseil : _____

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : _____

CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA _____

Identité du déclarant : Date : 06052020 Lieu : TARBES
Qualité : PRESIDENT
Nom du signataire : M RUDA Ahssan

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	3 000 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e			
					f			
					g			
					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	151 071		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	2 848 929		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		3 000 000	
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			5	6	7	8		
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVL imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice				
				MVL restant à reporter				

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET* 3 2 8 7 6 8 5 4 4 0 0 0 2 0			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 9					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	928	AC	928	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 905	AG	6 432	3 473
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 653	AS	3 653	
		Autres immobilisations corporelles	AT	380 753	AU	336 510	44 244
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	149 227	CV		149 227
		Créances rattachées à des participations	BB	30 918	BC		30 918
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	5 483	BI		5 483	
TOTAL (II)		BJ	580 867	BK	347 523	233 344	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	5 510	BO		5 510
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	25 169	BW		25 169
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	430 930	BY		430 930
		Autres créances (3)	BZ	12 938 597	CA		12 938 597
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	843 313	CE		5 848 321
	Disponibilités	CF	12 454 479	CG		12 454 479	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	17 267	CI		17 267	
	TOTAL (III)	CJ	31 720 272	CK		31 720 272	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	32 301 139	IA	347 523	31 953 616	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	30 918	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *							
Immobilisations :				Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		SOPIC		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	587 568	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	24 152	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	58 757	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)			DG	16 171 104	
	Report à nouveau			DH	87 282	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	8 677 552	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	25 606 415	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	871 409	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	871 409	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)			DV	3 747 494	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	158 194	
	Dettes fiscales et sociales			DY	796 287	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	773 817	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	5 475 792		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	31 953 616		
REVENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Dont	Écart de réévaluation libre			ID
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	5 475 792	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : SOPIC Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	services*	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA
		Sur immobilisations			GB
		- dotations aux provisions			GC
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE	
Autres charges (12)			GF		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2020

Désignation de l'entreprise <small>SOPIC</small>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	9 709 300
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 709 300
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	146 036
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	146 036
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 563 264
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(5 400)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 300 706
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 623 154
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 677 552
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	16 084
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	31 539
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC IMMO CORP HS	1 552		
VNC TITRES -PRIX VTE TITRES PARTICIPATION	144 483	9 709 300	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

CADRE A										Augmentations								
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
TOTAL I										1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									CZ	928	D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	14 453	KE		KF	1 434		
CORPORELLES	Terrains									KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions									Dont Composants	M2		KP		KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									Dont Composants	M3		KS	3 936	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV	179 824	KW		KX			
		Matériel de transport *									KY	307	KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	197 153	LC		LD	19 628			
	Emballages récupérables et divers *									LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours									LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes									LK		LL		LM				
	TOTAL III									LN	381 220	LO		LP	19 628			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G		8M		8T			
Autres participations									8U	986 840	8V		8W	38 056				
Autres titres immobilisés									IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières									IT	4 261	IU		IV	6 740				
TOTAL IV									LQ	991 101	LR		LS	44 796				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									ØG	1 387 702	ØH		ØJ	65 859				
CADRE B										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
IMMOBILISATIONS										1		2		3		4		
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ	928	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV	5 982	LW	9 905	IX	
CORPORELLES	Terrains									IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		IQ		MA		MB		MC						
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		IR		MD		ME		MF						
	Inst. gales, agencés et am. de constructions									IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT	283	MJ		MK	3 653	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers									IU		MM		MN	179 824	MO	
		Matériel de transport									IV		MP		MQ	307	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier									IW	16 158	MS		MT	200 623	MU		
	Emballages récupérables et divers*									IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours									MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes									NC		ND		NE		NF			
TOTAL III									IY		NG	16 442	NH	384 406	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations									IØ		ØX	844 751	ØY	180 145	ØZ		
	Autres titres immobilisés									I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières									I2	5 518	2E		2F	5 483	2G		
TOTAL IV									I3		NJ	850 269	NK	185 627	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									I4		ØK	872 693	ØL	580 867	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SOPIC

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	928	EL		EM		EN	928
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	10 156	PF	1 625	PG	5 348	PH	6 432
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 873	QA	64	QB	283	QC	3 653
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	169 431	QE	1 260	QF		QG	170 691
	Matériel de transport	QH	307	QI		QJ		QK	307
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	172 436	QM	8 316	QN	15 240	QO	165 512
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	346 046	QV	9 639	QW	15 523	QX	340 163
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	357 131	ØP	11 264	ØQ	20 871	ØR	347 523
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst.gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	534 089	5W	871 409	5X	534 089	5Y	871 409
TOTAL II	5Z	534 089	871 409	5W	871 409	5X	534 089	5Y	871 409
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
	- corporelles	6E	6F	6G	6H				
	sur immobilisations	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X				
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	534 089	871 409	UB	871 409	UC	534 089	UD	871 409
	- d'exploitation	UE	871 408	UF	534 089				
	Dont dotations et reprises	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.									

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2020

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	30 918	UM	30 918	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	5 483	UV		UW	5 483			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	430 930		430 930					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constitué*) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	24 137		24 137				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	29 402		29 402				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	3 466		3 466				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	12 816 892		12 816 892					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	64 700		64 700					
	Charges constatées d'avance		VS	17 267		17 267					
	TOTAUX			VT	13 423 195	VU	13 417 712	VV	5 483		
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	93 905		93 905						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	158 194		158 194						
Personnel et comptes rattachés		8C	292 000		292 000						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	401 814		401 814						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	54 723		54 723					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	47 750		47 750					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 653 589		3 653 589						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	773 817		773 817						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	5 475 792	VZ	5 475 792					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	37 307	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	15 601	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3 ^o et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
	à long terme - imposées aux taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				
				- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I	9 898 002	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme								
	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	- imposées au taux de 19 %								
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	110 625		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice		Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en définitive 44 actives)		K9	Entreprises nouvelles 44 actives		L2	
			Pôle de compétitivité haut CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers coobés (art. 209C)		K3	
			ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		QV	Régime d'emploi à dynamiser (art.44 duodecies)		IF	
			Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)		PC	
					Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)		L5		
					Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA		
					Zone franche d'activité nouvelle génération (art.44 quaterdecies)		XC		
					Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 docies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 docies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 docies C)		YC		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 docies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 docies D)		YD		
		Créance dégagée par le report en arrière de déficit				ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	11 678 454
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI			
	déficit (II moins I)			XJ	1 780 452
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	1 780 452

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2020

Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	929 034	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	929 034	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	1 780 452	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 709 486	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		
	ligne WI		↓
		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SOPIC</u>										Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	87 282	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB						
					Affectations - Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 185 348		Dividendes	ZE	3 000 000					
	Prélèvements sur les réserves	ØE	1 727 370		Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	3 000 000		Report à nouveau	ZG						
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	ZH	3 000 000
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT						
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	169 997			XQ	169 997					
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	451 747					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	775 563					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	1 397 307					
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	3 165					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	74 882					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	78 047					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	213 409					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	209 539					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*					ØB	1 289 267					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					ØS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	1,00	%				
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-08 ou cocher 1 si oui sinon 0 prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)	ZR	1					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	0		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*						②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	logiciel	31052011		2 375				2 347	27
	2	matériel	02012201		14 274				13 355	918
	3	meublé	09102003		1 885				1 885	
	4	titres	30041991		144 483					144 483
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
1		(27)				
2		(918)				
3						
4	9 709 300	9 564 817				9 564 817
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫		(945)				9 564 817
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑬		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭						

Désignation de l'entreprise : SOPIC Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SOPIC		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	16	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 065 911	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 065 911	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	7	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	5 510	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	528	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	6 045	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	44 264	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 172 497	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	11 483	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	866	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 229 110	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(157 154)
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	AC SA	(157 154)	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 065 911	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012019
	GZ	au	31122019
Date de cessation	HR		

© Sage

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1)
2	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 3 2 8 7 6 8 5 4 4 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOPIC

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	33859
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1784
---	----	---	--	----	------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOPIC INVESTISSEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 3 7 8 6 5 3 8 8 5 % de détention 69,64 Nb de parts ou actions 24823

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination MCP

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 4 3 3 5 3 3 5 % de détention 11,22 Nb de parts ou actions 3999

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination COFIM

N° SIREN (si société établie en France) 3 5 0 0 3 7 1 6 4 % de détention 11,22 Nb de parts ou actions 4000

Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTA

Code Postal 65000 Commune TARBES Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9 N° SIRET 3 2 8 7 6 8 5 4 4 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOPIC

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 9

Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC SUD-OUEST	N° SIREN (si société établie en France)	4 2 9 4 4 3 8 5 6	% de détention	75
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC PARIS	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 4 8 5 3 5 2 8	% de détention	41
Adresse :	N° 11	Voie	RUE CHRISTOPHE COLOMB	Code Postal	75008	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	GPT	Dénomination	AEDIFIM	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 4 5 0 4 0 7 2	% de détention	50
Adresse :	N° 5	Voie	RUE JOSEPH SZYDLOWSKI	Code Postal	64100	Commune	BAYONNE
				Pays	FR		
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU PALAIS	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 7 6 4 5 2 2 7	% de détention	47
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SC	Dénomination	SOPIC FINANCES	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 7 6 8 1 7 3 5	% de détention	32,89
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SNC	Dénomination	CDV	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 0 2 7 6 2 7 6	% de détention	71
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	30/32 BD ARISTIDE BRIAND	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 8 9 9 1 9 3 6	% de détention	40,5
Adresse :	N° 5	Voie	AVENUE LOUIS PLUQUET	Code Postal	59100	Commune	ROUBAIX
				Pays	FR		
Forme juridique	SNC	Dénomination	LE PATIO DE COMPTEROUX	N° SIREN (si société établie en France)	8 0 1 5 3 5 5 8 4	% de détention	75
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SOPIC

Forme juridique	<input type="text" value="SNC"/>	Dénomination	<input type="text" value="PIC DU JER"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="798774980"/>	% de détention	<input type="text" value="90"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="5"/>	Voie	<input type="text" value="COURS GAMBETTA"/>
Code Postal	<input type="text" value="65000"/>	Commune	<input type="text" value="TARBES"/>
		Pays	<input type="text" value="FR"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE 01012019

ET CLOS LE 31122019

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction	Ancienne adresse en cas de changement
<p>SAS SOPIC</p> <p>5 5 COURS GAMBETTA</p> <p>65000 TARBES</p>	

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

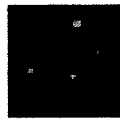
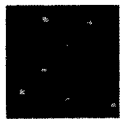
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 06052020

Signature,

Nom et qualité du signataire

SOPIC
5 COURS GAMBETTA
65000 TARBES
0562442323



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2019



FID EXPERT
5 COURS GAMBETTA
65000 TARBES
Téléphone : 05 62 51 24 51





Bilan

Bilan Actif

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	928	928		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	9 905	6 432	3 473	4 297
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 833	7 361	3 473	4 297
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 653	3 653		64
Autres immobilisations corporelles	380 753	336 510	44 244	35 110
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	384 406	340 163	44 244	35 173
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	149 227		149 227	291 778
Créances rattachées à des participations	30 918		30 918	695 062
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 483		5 483	4 261
TOTAL immobilisations financières :	185 627		185 627	991 101
ACTIF IMMOBILISÉ	580 867	347 523	233 344	1 030 571

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	5 510		5 510	
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	5 510		5 510	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	25 169		25 169	18 298
Créances clients et comptes rattachés	430 930		430 930	702 294
Autres créances	12 938 597		12 938 597	14 233 375
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	13 394 696		13 394 696	14 953 968
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 848 321		5 848 321	6 923 049
Disponibilités	12 454 479		12 454 479	1 977 662
Charges constatées d'avance	17 267		17 267	15 642
TOTAL disponibilités et divers :	18 320 066		18 320 066	8 916 353
ACTIF CIRCULANT	31 720 272		31 720 272	23 870 321

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				

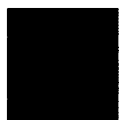
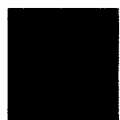
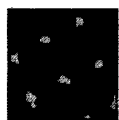
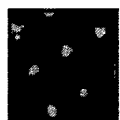
TOTAL GÉNÉRAL	32 301 139	347 523	31 953 616	24 900 892
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	587 568	587 568
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	24 152	24 152
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	58 757	58 757
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 171 104	17 898 474
Report à nouveau	87 282	87 282
Résultat de l'exercice	8 677 552	1 185 348
TOTAL situation nette :	25 606 415	19 841 581
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	25 606 415	19 841 581
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	871 409	534 089
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	871 409	534 089
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	3 747 494	2 119 625
TOTAL dettes financières :	3 747 494	2 119 625
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 194	145 660
Dettes fiscales et sociales	796 287	679 816
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	773 817	1 580 120
TOTAL dettes diverses :	1 728 298	2 405 597
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	5 475 792	4 525 222
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	31 953 616	24 900 892



Compte de Résultat

Compte de Résultat (Première Partie)

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

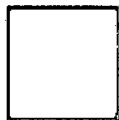
RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	1 065 911		1 065 911	2 051 323
Chiffres d'affaires nets	1 065 911		1 065 911	2 051 323
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			5 510 31 539 7	1 386 551 35
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 102 967	3 437 909
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			1 397 307	1 086 585
TOTAL charges externes :			1 397 307	1 086 585
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			78 047	60 153
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			1 602 867 1 268 823	1 790 798 1 103 981
TOTAL charges de personnel :			2 871 690	2 894 779
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			11 264	17 324
TOTAL dotations d'exploitation :			11 264	17 324
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			866	307
CHARGES D'EXPLOITATION			4 359 173	4 059 148
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(3 256 206)	(621 239)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(3 256 206)	(621 239)
Bénéfice attribué ou perte transférée	30 862	695 073
Perte supportée ou bénéfice transféré	94 037	29 992
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 212 500	2 299 012
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	139 649	134 623
Autres intérêts et produits assimilés	105 427	163 012
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1
	2 457 577	2 596 648
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	29 308	11 162
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	29 308	11 162
RÉSULTAT FINANCIER	2 428 269	2 585 486
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(891 112)	2 629 327
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 709 300	260
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	9 709 300	260
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	146 036	1 450 393
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	146 036	1 450 393
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9 563 264	(1 450 133)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(5 400)	(6 154)
TOTAL DES PRODUITS	13 300 706	6 729 889
TOTAL DES CHARGES	4 623 154	5 544 541
BÉNÉFICE OU PERTE	8 677 552	1 185 348



Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- | | |
|-------------|-------------|
| - Logiciels | 2,5 à 10ans |
|-------------|-------------|

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| - Installations générales, agencements et aménagements | 10 et 15 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 2,5 et 5 ans |
| - Mobilier | 10 ans |

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code du commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

Une provision a été comptabilisée pour un montant de 871 409€ concernant les actions propres détenues par la société suivant l'AGE du 21 décembre 2016 autorisant un plan d'attribution d'actions gratuites. Une reprise de la provision N-1 a été comptabilisée pour un montant de 534 089€.

f) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Départs volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 1 %
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux de rotation : 0 %
- Taux d'actualisation de 0.77 %
- Taux de charges sociales de 50 %

Le montant de cet engagement est estimé au 31 décembre 2019 à 222 K€. Il est externalisé pour 392 K€ .

g) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655 .

Résultat des SNC clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

h) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

I) Comptes consolidés

La société SOPIC SAS est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

j) Faits marquants de l'exercice

L'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2016 a autorisé un plan d'attribution d'actions gratuites avec rachat d'actions propres.

En juin 2018, il a été attribué 1783 actions gratuites.

Il reste au 31/12/2019 dans le compte "502 Actions propres" 1037 actions pour un montant de 843 312€.

Une provision a été comptabilisée pour un montant de 871 408€ dont 726 073€ correspondant à la seconde tranche d'attribution et 145 235€ correspondant à la contribution patronale spécifique.

La société a cédé la totalité des titres de participation détenues dans Hurban Développement à Hurban Finance en fin d'exercice 2019.

k) Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêtés des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Etat libre

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

Le montant des honoraires 2019 de commissariat aux comptes, cabinet PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes s'élève à 8 500€ HT.

Immobilisations

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	928		
Autres immobilisations incorporelles	14 453		1 434
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 381		1 434
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 936		
Installations générales, agencements et divers	179 824		
Matériel de transport	307		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	197 153		19 628
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	381 220		19 628
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	986 840		38 056
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 261		6 740
TOTAL immobilisations financières :	991 101		44 796
TOTAL GÉNÉRAL	1 387 702		65 859

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			928	
Autres immobilisations incorporelles		5 982	9 905	
TOTAL immobilisations incorporelles :		5 982	10 833	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		283	3 653	
Inst. générales, agencements et divers			179 824	
Matériel de transport			307	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		16 158	200 623	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		16 442	384 406	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		844 751	180 145	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 518	5 483	
TOTAL immobilisations financières :		850 269	185 627	
TOTAL GÉNÉRAL		872 693	580 867	

Amortissements

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	928			928
Autres immobilisations incorporelles	10 156	1 625	5 348	6 432
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 084	1 625	5 348	7 361
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 873	64	283	3 653
Inst. générales, agencements et divers	169 431	1 260		170 691
Matériel de transport	307			307
Mat. de bureau, informatique et mobil.	172 436	8 316	15 240	165 512
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	346 046	9 639	15 523	340 163
TOTAL GÉNÉRAL	357 131	11 264	20 871	347 523

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 625		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 625		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	64		
Installations générales, agencements et divers	1 260		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 316		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	9 639		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	11 264		

Provisions Inscrites au Bilan

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	534 089	871 409	534 089	871 409
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	534 089	871 409	534 089	871 409

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	534 089	871 409	534 089	871 409
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	30 918	30 918	0
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 483		5 483
TOTAL de l'actif immobilisé :	36 401	30 918	5 483
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	430 930	430 930	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	24 137	24 137	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	29 402	29 402	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 466	3 466	
État - Divers			
Groupe et associés	12 816 892	12 816 892	
Débiteurs divers	64 700	64 700	
TOTAL de l'actif circulant :	13 369 527	13 369 527	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17 267	17 267	

TOTAL GÉNÉRAL	13 423 195	13 417 712	5 483
----------------------	-------------------	-------------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	93 905	93 905		
Fournisseurs et comptes rattachés	158 194	158 194		
Personnel et comptes rattachés	292 000	292 000		
Sécurité sociale et autres organismes	401 814	401 814		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	54 723	54 723		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	47 750	47 750		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 653 589	3 653 589		
Autres dettes	773 817	773 817		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	5 475 792	5 475 792		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	93 905
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 636
Dettes fiscales et sociales	416 569
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	534 110

Produits à Recevoir

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	30 918
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	3 466
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	35 948
TOTAL	70 332

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	17 267	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	17 267	

Composition du Capital Social

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	35643	16,48
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	35643	16,48

La variation des capitaux propres entre l'année N et N-1 correspond à la distribution de dividendes pour un montant de 3 000 000€.

Tableau de variation des capitaux propres

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	587 568			587 568
Primes liées au capital social	24 152			24 152
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	58 757			58 757
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	17 898 474	1 272 630	3 000 000	16 171 104
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	87 282			87 282
Résultat de l'exercice	1 185 348	8 677 552	1 185 348	8 677 552
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	19 841 581	9 950 182	4 185 348	25 606 415

Effectif Moyen

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
	TOTAL	
	17	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	500 000	TARBES

Crédit-Bail

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				84 298	84 298
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				35 250	35 250
- dotations de l'exercice				21 075	21 075
TOTAL				27 974	27 974

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				52 096	52 096
- dotations de l'exercice				16 084	16 084
TOTAL				68 180	68 180

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				16 084	16 084
- à plus d'un an et cinq ans au plus				5 361	5 361
- à plus de cinq ans					
TOTAL				21 445	21 445

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				843	843
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				843	843

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					16 084
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

Engagements Financiers

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT	
Avals et cautions : NEANT	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "f" règles et méthodes comptables	
<u>Autres engagements donnés :</u>	
- Non cession de parts : Sopic Sud-Ouest, Sopic Paris, Aedifim	
- Caution solidaire : AEDIFIM	

TOTAL

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	30 000
<u>Autres engagements reçus :</u>	

TOTAL

30 000

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Honoraires commerces	436 701
Honoraires logements	401 206
Honoraires bureaux	55 538
Refacturations Intra-groupe	169 449
Refacturation Hors-groupe	3 016

TOTAL	1 065 911
--------------	------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	1 065 911

TOTAL	1 065 911
--------------	------------------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(891 112)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	9 563 264	
Résultat comptable (hors participation)	8 672 152	

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	2 212 500	761100
Intérêts de comptes courants	128 038	762100
Produits des autres immobilisations financières	11 612	762100
Autres produits financiers	105 427	768100

TOTAL	2 457 577	
--------------	------------------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts de comptes courants	29 248	668000
Autres charges financières	60	668000

TOTAL	29 308	
--------------	---------------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions titres de participations	9 709 300	775600

TOTAL	9 709 300	
--------------	------------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC Immobilisations incorporelles	634	675100
VNC Immobilisations corporelles	918	675200
VNC titres de participations	144 483	675600

TOTAL	146 036	
--------------	----------------	--

Détail des Transferts de Charges

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Reprise charges salariales	31 011
Remboursement assurance	528
TOTAL	31 539

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/19 au 31/12/19

SOPIC SAS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC SUD OUEST	10 000	1 857 432	75,00%	222 274
SNC CDV	1 000	-124 024	71,00%	-124 024
SNC DU PALAIS	1 600	76 616	99,00%	-26 550
SNC LE PATIO DE COMTEROUX	1 000	-5 610	75,00%	-5 610
SNC PIC DU JER	1 000	-550	90,00%	-550
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SAS AEDIFIM	100 000	3 014 419	50,00%	1 516 543
SAS SOPIC PARIS	10 000	10 398 367	41,00%	-2 135 679
SC SOPIC FINANCES	2 432	8 280 682	32,89%	6 963 867
SCI 30/32 BD A. BRIAND	1 000	-2 422	40,50%	-2 422

Copie certifiée
conforme à l'original

S.O.P.I.C.
Société par actions simplifiée
Au capital de 587 567 euro
Siège Social : 5, cours Gambetta - 65000 Tarbes
R.C.S. Tarbes : 328 768 544



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter, le bénéfice 2019 s'élevant à 8 677 552 euros comme suit :

Affectation du bénéfice de 2019 de 8 677 552 euros au compte autres réserves.

Affectation de la prime d'émission de 24 152 euros au compte autres réserves.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice 2016	Dividendes 2 000 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques) 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 2 000 000 € soit 56,11 € par action
Exercice 2017	Dividendes 3 000 000€	Abattement 40 % (personnes physiques) 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 3 000 000 € soit 84,16 € par action
Exercice 2018	Dividendes 3 000 000 €	personnes physiques Prélèvement forfaitaire unique de 30% : 150 156 euros avant imposition de 30%	Sans abattement (personnes morales) : 2 849 844 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
LE PRESIDENT



**Rapports du commissaire aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2019)**

SOPIC SAS

**Copie certifiée
conforme à l'original**



SOPIC SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Associés
SOPIC SAS
5 cours Gambetta
65000 TARBES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOPIC SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 11 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant les effets de la crise liée au Covid-19 sur l'activité de la société.

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, Pau Cité Multimédia, 4 rue Thomas Edison - BP 7501, 64075 Pau Cedex
Téléphone: +33 (0)5 59 14 24 34, Fax: +33 (0)5 59 14 25 00, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 11 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

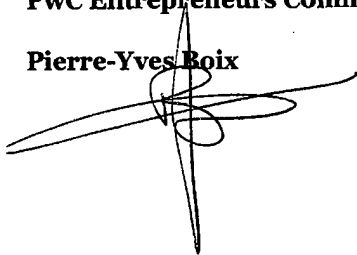
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau, le 24 juin 2020

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes

Pierre-Yves Boix



Bilan Actif

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

SOPIC

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	928	928		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	9 905	6 432	3 473	4 297
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 833	7 361	3 473	4 297
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 653	3 653		64
Autres immobilisations corporelles	380 753	336 510	44 244	35 110
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	384 406	340 163	44 244	35 173
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	149 227		149 227	291 778
Créances rattachées à des participations	30 918		30 918	695 062
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 483		5 483	4 261
TOTAL immobilisations financières :	185 627		185 627	991 101
ACTIF IMMOBILISÉ	580 867	347 523	233 344	1 030 571
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	5 510		5 510	
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	5 510		5 510	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	25 169		25 169	18 298
Créances clients et comptes rattachés	430 930		430 930	702 294
Autres créances	12 938 597		12 938 597	14 233 375
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	13 394 696		13 394 696	14 953 968
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 848 321		5 848 321	6 923 049
Disponibilités	12 454 479		12 454 479	1 977 662
Charges constatées d'avance	17 267		17 267	15 642
TOTAL disponibilités et divers :	18 320 066		18 320 066	8 916 353
ACTIF CIRCULANT	31 720 272		31 720 272	23 870 321
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	32 301 139	347 523	31 953 616	24 900 892

Bilan Passif

SOPIC

Document soumis au contrôle de la période du 01/01/19 au 31/12/19
 du Commissaire aux Comptes Edition du 03/06/20
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	587 568	587 568
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	24 152	24 152
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	58 757	58 757
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 171 104	17 898 474
Report à nouveau	87 282	87 282
Résultat de l'exercice	8 677 552	1 185 348
TOTAL situation nette :	25 606 415	19 841 581
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	25 606 415	19 841 581
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	871 409	534 089
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	871 409	534 089
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	3 747 494	2 119 625
TOTAL dettes financières :	3 747 494	2 119 625
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 194	145 660
Dettes fiscales et sociales	796 287	679 816
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	773 817	1 580 120
TOTAL dettes diverses :	1 728 298	2 405 597
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	5 475 792	4 525 222
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	31 953 616	24 900 892

Compte de Résultat (Première Partie)

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	1 065 911		1 065 911	2 051 323
Chiffres d'affaires nets	1 065 911		1 065 911	2 051 323
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			5 510 31 539 7	 1 386 551 35
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 102 967	3 437 909
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			 1 397 307	 1 086 585
TOTAL charges externes :			1 397 307	1 086 585
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			78 047	60 153
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			1 602 867 1 268 823	1 790 798 1 103 981
TOTAL charges de personnel :			2 871 690	2 894 779
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			 11 264	 17 324
TOTAL dotations d'exploitation :			11 264	17 324
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			866	307
CHARGES D'EXPLOITATION			4 359 173	4 059 148
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(3 256 206)	(621 239)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOPIC

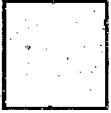
Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20

Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(3 256 206)	(621 239)
Bénéfice attribué ou perte transférée	30 862	695 073
Perte supportée ou bénéfice transféré	94 037	29 992
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 212 500	2 299 012
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	139 649	134 623
Autres intérêts et produits assimilés	105 427	163 012
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1
	2 457 577	2 596 648
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	29 308	11 162
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	29 308	11 162
RÉSULTAT FINANCIER	2 428 269	2 585 486
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(891 112)	2 629 327
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 709 300	260
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	9 709 300	260
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	146 036	1 450 393
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	146 036	1 450 393
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9 563 264	(1 450 133)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(5 400)	(6 154)
TOTAL DES PRODUITS	13 300 706	6 729 889
TOTAL DES CHARGES	4 623 154	5 544 541
BÉNÉFICE OU PERTE	8 677 552	1 185 348



Annexe

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Règles et Méthodes Comptables

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, le droit au bail et les logiciels. Les droits au bail et logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

- | | |
|-------------|-------------|
| - Logiciels | 2,5 à 10ans |
|-------------|-------------|

b) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| - Installations générales, agencements et aménagements | 10 et 15 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 2,5 et 5 ans |
| - Mobilier | 10 ans |

c) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code du commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Provisions pour Risques et Charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes prévisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

Une provision a été comptabilisée pour un montant de 871 409€ concernant les actions propres détenues par la société suivant l'AGE du 21 décembre 2016 autorisant un plan d'attribution d'actions gratuites. Une reprise de la provision N-1 a été comptabilisée pour un montant de 534 089€.

f) Engagement

- Indemnités de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Départs volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans,
- Convention collective applicable : bâtiment
- Taux de revalorisation annuelle des salaires : 1 %
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux de rotation : 0 %
- Taux d'actualisation de 0.77 %
- Taux de charges sociales de 50 %

Le montant de cet engagement est estimé au 31 décembre 2019 à 222 K€. Il est externalisé pour 392 K€.

g) Prise en compte des opérations faites en commun :

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

Résultat des SNC clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

h) Montant global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration :

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

I) Comptes consolidés

La société SOPIC SAS est consolidée au niveau du Groupe Sopic Investissement, et donc exonérée de l'obligation de publier des comptes consolidés.

Règles & Méthodes Comptables

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

j) Faits marquants de l'exercice

L'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2016 a autorisé un plan d'attribution d'actions gratuites avec rachat d'actions propres.

En juin 2018, il a été attribué 1783 actions gratuites.

Il reste au 31/12/2019 dans le compte "502 Actions propres" 1037 actions pour un montant de 843 312€.

Une provision a été comptabilisée pour un montant de 871 408€ dont 726 073€ correspondant à la seconde tranche d'attribution et 145 235€ correspondant à la contribution patronale spécifique.

La société a cédé la totalité des titres de participation détenues dans Hurban Développement à Hurban Finance en fin d'exercice 2019.

k) Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Etat libre

SOPIC

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

Le montant des honoraires 2019 de commissariat aux comptes, cabinet PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes s'élève à 8 500€ HT.

Immobilisations

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du
Edition du
Devise d'édition

01/01/19 au 31/12/19
03/06/20
EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	928		
Autres immobilisations incorporelles	14 453		1 434
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 381		1 434
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 936		
Installations générales, agencements et divers	179 824		
Matériel de transport	307		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	197 153		19 628
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	381 220		19 628
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	986 840		38 056
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 261		6 740
TOTAL immobilisations financières :	991 101		44 796
TOTAL GÉNÉRAL	1 387 702		65 859

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			928	
Autres immobilisations incorporelles		5 982	9 905	
TOTAL immobilisations incorporelles :		5 982	10 833	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		283	3 653	
Inst. générales, agencements et divers			179 824	
Matériel de transport			307	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		16 158	200 623	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		16 442	384 406	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		844 751	180 145	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 518	5 483	
TOTAL immobilisations financières :		850 269	185 627	
TOTAL GÉNÉRAL		872 693	580 867	

Amortissements

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	928			928
Autres immobilisations incorporelles	10 156	1 625	5 348	6 432
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 084	1 625	5 348	7 361
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 873	64	283	3 653
Inst. générales, agencements et divers	169 431	1 260		170 691
Matériel de transport	307			307
Mat. de bureau, informatique et mobil.	172 436	8 316	15 240	165 512
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	346 046	9 639	15 523	340 163
TOTAL GÉNÉRAL	357 131	11 264	20 871	347 523

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 625		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 625		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	64		
Installations générales, agencements et divers	1 260		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 316		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	9 639		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	11 264		

Provisions Inscrites au Bilan

SOPIC

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	534 089	871 409	534 089	871 409
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL	534 089	871 409	534 089	871 409

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

SOPIC

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	30 918	30 918	0
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 483		5 483
TOTAL de l'actif immobilisé :	36 401	30 918	5 483
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	430 930	430 930	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	24 137	24 137	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	29 402	29 402	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 466	3 466	
État - Divers			
Groupe et associés	12 816 892	12 816 892	
Débiteurs divers	64 700	64 700	
TOTAL de l'actif circulant :	13 369 527	13 369 527	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17 267	17 267	
TOTAL GÉNÉRAL	13 423 195	13 417 712	5 483

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	93 905	93 905		
Fournisseurs et comptes rattachés	158 194	158 194		
Personnel et comptes rattachés	292 000	292 000		
Sécurité sociale et autres organismes	401 814	401 814		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	54 723	54 723		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	47 750	47 750		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 653 589	3 653 589		
Autres dettes	773 817	773 817		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	5 475 792	5 475 792		

Charges à Payer

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	93 905
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 636
Dettes fiscales et sociales	416 569
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	534 110

Produits à Recevoir

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20

Devise d'édition EURO

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	30 918
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	3 466
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	35 948
TOTAL	70 332

Charges et Produits Constatés d'Avance

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	17 267	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	17 267	

Composition du Capital Social

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20

Devise d'édition EURO

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	35643	16,48
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	35643	16,48

La variation des capitaux propres entre l'année N et N-1 correspond à la distribution de dividendes pour un montant de 3 000 000€.

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/19 au 31/12/19
 Edition du 03/06/20
 Devise d'édition EURO

SOPIC

Document soumis au contrôle
 du Commissaire aux Comptes

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	587 568			587 568
Primes liées au capital social	24 152			24 152
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	58 757			58 757
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	17 898 474	1 272 630	3 000 000	16 171 104
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	87 282			87 282
Résultat de l'exercice	1 185 348	8 677 552	1 185 348	8 677 552
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	19 841 581	9 950 182	4 185 348	25 606 415

Effectif Moyen

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20

Devise d'édition EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	17	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SOPIC INVESTISSEMENT	SAS	500 000	TARBES

Crédit-Bail

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
 Edition du 03/06/20
 Devise d'édition EURO

**Document soumis au contrôle
 du Commissaire aux Comptes**

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				84 298	84 298
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				35 250	35 250
- dotations de l'exercice				21 075	21 075
TOTAL				27 974	27 974

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				52 096	52 096
- dotations de l'exercice				16 084	16 084
TOTAL				68 180	68 180

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				16 084	16 084
- à plus d'un an et cinq ans au plus				5 361	5 361
- à plus de cinq ans					
TOTAL				21 445	21 445

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				843	843
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				843	843

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					16 084
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

Engagements Financiers

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus : NEANT Avals et cautions : NEANT Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités : Cf "P" règles et méthodes comptables <u>Autres engagements donnés :</u> - Non cession de parts : Sopic Sud-Ouest, Sopic Paris, Aedifim - Caution solidaire : AEDIFIM	

TOTAL	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties <u>Autres engagements reçus :</u>	30 000

TOTAL	30 000
--------------	--------

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Honoraires commerces	436 701
Honoraires logements	401 206
Honoraires bureaux	55 538
Refacturations Intra-groupe	169 449
Refacturation Hors-groupe	3 016
TOTAL	1 065 911

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	1 065 911
TOTAL	1 065 911

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

**Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes**

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(891 112)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	9 563 264	
Résultat comptable (hors participation)	8 672 152	

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	2 212 500	761100
Intérêts de comptes courants	128 038	762100
Produits des autres immobilisations financières	11 612	762100
Autres produits financiers	105 427	768100
TOTAL	2 457 577	

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Intérêts de comptes courants	29 248	668000
Autres charges financières	60	668000
TOTAL	29 308	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions titres de participations	9 709 300	775600

TOTAL	9 709 300	
--------------	------------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC Immobilisations incorporelles	634	675100
VNC Immobilisations corporelles	918	675200
VNC titres de participations	144 483	675600

TOTAL	146 036	
--------------	----------------	--

Détail des Transferts de Charges

SOPIC

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 03/06/20
Devise d'édition EURO

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

NATURE	Montant
Reprise charges salariales	31 011
Remboursement assurance	528
TOTAL	31 539

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC SUD OUEST	10 000	1 857 432	75,00%	222 274
SNC CDV	1 000	-124 024	71,00%	-124 024
SNC DU PALAIS	1 600	76 616	99,00%	-26 550
SNC LE PATIO DE COMTEROUX	1 000	-5 610	75,00%	-5 610
SNC PIC DU JER	1 000	-550	90,00%	-550
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SAS AEDIFIM	100 000	3 014 419	50,00%	1 516 543
SAS SOPIC PARIS	10 000	10 398 367	41,00%	-2 135 679
SC SOPIC FINANCES	2 432	8 280 682	32,89%	6 963 867
SCI 30/32 BD A. BRIAND	1 000	-2 422	40,50%	-2 422

SOPIC SAS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2019)**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2019)**

Aux Associés
SOPIC SAS
5 cours Gambetta
65000 TARBES

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 18 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Comptes courants non rémunérés avec des sociétés ayant un lien de participation :

SCI Aristide Briand

- Société concernée : SAS Sopic Paris co-gérante de la SCI
- solde débiteur au 31/12/2019 : 2 005,55 €

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, Pau Cité Multimédia, 4 rue Thomas Edison - BP 7501, 64075 Pau Cedex
Téléphone: +33 (0)5 59 14 24 34, Fax: +33 (0)5 59 14 25 00, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

SOPIC SAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 - Page 2

SNC Le Patio De Comteroux

- personne concernée : M. Cousin, Président de Sopic, elle-même DG de Sopic Sud-Ouest, elle-même gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2019 : 6 488,90 €

SNC Boreal

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2019 : 2 858,26 €

SNC Du Parc

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2019 : 0,42 €

SNC Paris 13 Style

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2019 : 0,28 €

SNC Lakota

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2019 : 2 727,46 €

SNC B14

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2019 : 2,60 €

SNC Racines Carré Lieusaint

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde créditeur au 31/12/2019 : 2,94 €

SNC Santeuil 95

- Société concernée : SAS Sopic Paris gérante de la SNC
- solde débiteur au 31/12/2019 : 11 301,23 €

SCCV Le Premium

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 32,17 €

SCCV Gizaldia

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 19,18 €

SCCV Central Avenue

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 17,05 €

SCCV Pavillon Milady

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 22,08 €

SOPIC SAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 - Page 3

SCCV Domaine Artemis

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 18,61 €

SCCV Itsas Giroa

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 5,85 €

SNC Bidegaina

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 202,33 €

SCCV Artzainak

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 4,80 €

SCCV Loratzea

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 4,08 €

SCCV Villa gardenia

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 4,16 €

SCCV L'Essen'ciel

- société concernée : AEDIFIM gérante de la SCCV
- solde créditeur au 31/12/2019 : 4,16 €

Ces comptes courants ne sont pas rémunérés.

Fait à Pau, le 24 juin 2020

Le commissaire aux comptes

PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes

Pierre-Yves Boix

